



# Bulletin d'inscription 2022/2023

Service Culture  
Centre Jean Cocteau – Médiathèque – bd de l'aurore 59430 Saint Pol sur Mer.  
Tél. 03 28 59 67 69 - service.culture@ville-saintpolsurmer.fr

Beaux-Arts Charles Renaud  
85, Rue de la République 59430 Saint Pol sur Mer - Tél. 03 28 61 04 73

## Pièces à fournir impérativement lors de l'inscription:

La charte complétée et signée.

La fiche sanitaire complétée et signée.

La fiche utilisation du matériel photographique personnel\*<sup>1</sup>

\*<sup>1</sup>Pour les cours photo.

Nom : .....

N°, Appt, rue : .....

Prénom : .....

Ville : .....

Date de naissance : .. / .. / ..

Code postal : .....

Tél. ....

E-mail de contact (\*): .....

*\*Important pour vous tenir informé(e) rapidement*

Jour	Horaires	Intitulé
	de h à h	
	de h à h	
	de h à h	

cadre réservé à l'Administration  
(inscription)

n° adhérent :



# CHARTRE DES BEAUX-ARTS CHARLES RENAUD DE LA VILLE DE SAINT POL SUR MER

## ARTICLE 1: LES ABSENCES

Votre inscription au cours vous engage à une participation régulière dans un souci pédagogique.  
Pour toute absence, merci de nous avertir dès que possible au **03 28 61 04 73** aux heures de cours,  
au **03 28 59 67 69** ou par courriel: **philippe.rousseau@ville-saintpolsurmer.fr - beaux-arts@ville-saintpolsurmer.fr**  
**Trois absences consécutives non justifiées entraînent la radiation du cours.**

## ARTICLE 2: LE MATÉRIEL

Le matériel et les supports (Papiers.) de base sont mis à disposition par l'école des Beaux Arts.  
**Il faut en prendre soin, le nettoyer et le ranger après chaque cours en coordination avec le professeur et sous sa responsabilité.**

### Pour les ados et adultes :

Il est demandé de faire l'acquisition d'un carton à dessins format raisin 52 x 72 cm  
(Pour les cours de technique de dessin et peinture.).  
L'utilisation de son propre matériel est recommandé (crayons, gommes, pinceau, peintures...).

## ARTICLE 3: LE COMPORTEMENT

Les élèves sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux, ne pas déranger les autres élèves,  
de faire preuve de discrétion et de ne tenir aucun propos insultant, diffamatoire ou raciste.  
Un comportement inapproprié ou agressif envers les élèves ou les professeurs peut entraîner l'exclusion  
temporaire ou définitive des Beaux Arts.  
Dans un souci de confort pour l'ensemble des élèves, les téléphones portables et lecteurs de  
musique doivent être éteints ou en mode silencieux.

## ARTICLE 4: LES ENTRÉES ET LES SORTIES DES BEAUX-ARTS (Pour les mineurs.)

Il est conseillé d'arriver 5 minutes avant le début du cours.  
L'élève présente sa carte d'inscription au professeur et signe la feuille d'émargement.

Je soussigné(e).....

- Autorise mon fils/ma fille à rentrer seul(e) après chaque cours
- N'autorise mon fils/ma fille à rentrer seul(e) après chaque cours.  
Dans ce cas je m'engage à venir chercher mon fils/ma fille à la porte d'entrée des  
Beaux Arts après la fin des cours (à l'intérieur du groupe scolaire).

**En cas de retard ou d'empêchement, il est IMPÉRATIF de prévenir au plus tôt.**

## ARTICLE 5: SORTIES - VISITES

Je soussigné(e).....

- Autorise mon fils/ma fille (Pour les mineurs.)
- N'autorise pas (Pour les mineurs.)  
à participer aux éventuelles sorties des Beaux-Arts Charles Renaud pour l'année.

## ARTICLE 6: DROIT À L'IMAGE

Autorise l'utilisation des photos prises lors des activités pour tout support de  
communication de la commune de Saint Pol sur Mer.

- OUI
- NON

Signature de l'élève

Signature du représentant légal

# FICHE SANITAIRE

Nom et prénom de l'élève : .....

Date et lieu de naissance : .....

Numéro de S.S. dont dépend l'élève : .....

## Représentants légaux

PARENT 1

PARENT 2

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. domicile : .....

Tél. professionnel : .....

Tél. professionnel : .....

Tél. portable : .....

Tél. portable : .....

Courriel : .....

Courriel : .....

## Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom : .....

Tél. : .....

Lien de parenté : .....

Nom : .....

Tél. : .....

Lien de parenté : .....

Nom : .....

Tél. : .....

Lien de parenté : .....

## Médecin traitant :

Dr : .....

Tél. : .....

Adresse : .....

## Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Maladies chroniques : Asthme, convulsions, diabète, autres (précisez)

.....

Réactions allergiques : Médicaments, aliments, autres (précisez) :

.....

L'élève suit-il un traitement médical ? OUI  NON

Si oui, lequel ? : .....

Autres difficultés de santé : Maladie, accident, hospitalisation, opérations (précisez) :

.....



**Beaux-Arts Charles Renaud**

**ATELIER PHOTOGRAPHIE**

**Utilisation du matériel photographique personnel**

**Les personnes inscrites aux cours de photographie aux Beaux-Arts Charles Renaud de Saint-Pol-sur-Mer peuvent, si elles le souhaitent, utiliser leur propre matériel photographique (appareil photo et/ou accessoires).**

**Dans ce cas, le matériel personnel reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire.**

**La municipalité de Saint-Pol-sur-Mer décline toute responsabilité en cas de panne ou de détérioration du matériel amené par son propriétaire.**

**D'autre part, le propriétaire s'engage à emporter avec lui son appareil photo et/ou ses accessoires à la fin de chaque cours et ne devra en aucun cas laisser son matériel aux Beaux-Arts ou le confier aux enseignants.**

**Je, soussigné(e).....**

**déclare accepter les conditions d'utilisation du matériel photo personnel (appareil photo et/ou accessoires) lors des ateliers photographie organisés aux Beaux-Arts Charles Renaud.**

**Fait à Saint-Pol-sur-Mer, le .....**

**Signature**